

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
TEL. :
HANDICAP/DEFICIENCE :

Désire poser ma candidature concernant la mise en place du Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée de Jemeppe s/Sambre

Signature,

À renvoyer par courrier au Collège Communal, 20, Place Communale à 5190 Jemeppe s/Sambre, par mail à Bernard.Brandt@jemeppe-sur-sambre.be ou par fax au 071/78.39.80



Province de NAMUR
Arrondissement de NAMUR



COMMUNE DE
5190 JEMEPPE-SUR-
SAMBRE
Place Communale, 20

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Afin d'organiser les plaines de vacances 2014 dans les meilleures conditions et le respect des règles de l'ONE, nous avons le plaisir de lancer l'appel à candidatures.

Celui-ci sera clôturé le 28 février 2014 (obligatoirement).

En effet, depuis 2012, les différents congés scolaires (Carnaval, Pâques, juillet, août et Toussaint) sont couverts par un centre de vacances.

Dès lors, il est IMPORTANT de mentionner les dates pendant lesquelles vous souhaitez nous rejoindre.

S'occuper d'enfants ne s'improvise pas, une formation préalable est donc nécessaire !

Les activités de la plaine s'articulent autour d'un projet pédagogique 2014-2015-2016. Chaque membre du personnel devra s'en imprégner.

Des réunions de préparation auront lieu dès avril 2014 où seront développés des thèmes relatifs à la psychopédagogie, la psychomotricité, l'hygiène corporelle, l'hygiène nutritionnelle et la déontologie. Celles-ci ne pourront être organisées si les candidatures ne nous parviennent pas dans les meilleurs délais.

Priorité sera donnée aux spécialistes du monde de l'enfance, à savoir : instituteurs(trices), puériculteurs(trices), détenteurs d'un diplôme pédagogique ou d'éducateurs brevetés.

Tourner la page >>>>>>

Février 2014

Publication n°14-TTB-001

Editeur responsable : Stéphanie Thoron, Place communale, 20 à 5190 Jemeppe-sur-Sambre



Appel à candidatures Centres de vacances 2014

L'âge minimum requis est fixé à 16 ans.

IMPORTANT : Afin de constituer les dossiers, toute candidature doit être accompagnée de :

- Copie de diplôme ou attestation de fréquentation scolaire ;
- Curriculum vitae ;
- Titre ou attestation d'heures de stage ;
- Un certificat de bonnes conduite, vie et mœurs modèle 2 ;
- Photocopie recto verso de la carte d'identité ;
- Virement bancaire avec n° de compte IBAN et BIC ;
- Copie de la carte SIS ;
- Une photo ;
- Pour les étudiants l'attestation « Student@work » ;
- Fiches signalétique et médicales dûment complétées (vous seront envoyées avec l'ac-cusé de réception de votre dossier complet)

!!!! IL NE SERA PAS TENU COMPTE DES DOSSIERS INCOMPLETS ET/OU RENTRES HORS DELAIS !!!!

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 071/75.00.10.
- Service de l'Enfance

En espérant compter sur votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général,

(s) D. TONNEAU

Pour le Collège

La Bourgmestre,

(s) S. THORON

Province de NAMUR
Arrondissement de NAMUR



COMMUNE DE
5190 JEMEPPE-SUR-
SAMBRE
Place Communale, 20

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le handicap peut prendre différentes formes ; cécité, déficience visuelle, surdité ou déficience auditive, mobilité réduite, retard mental, trouble d'apprentissage, problème de santé mentale, maladie chronique invalidante, etc...

Un Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée relevant des Affaires Sociales et donc du Collège Communal va être mis en place.

Si vous êtes parents d'un enfant handicapé ou si vous souffrez d'un handicap, vous pouvez poser votre candidature afin que les problématiques spécifiques qui y sont liées soient mieux connues et que, dès lors, le Collège puisse y apporter des solutions lorsque cela est possible.

Votre candidature, avec description de votre handicap, doit parvenir au Collège Communal, 20, Place Communale à 5190 Jemeppe s/Sambre, par mail à Bernard.Brandt@jemeppe-sur-sambre.be ou par fax au 071/78.39.80 pour le 14 mars 2014.

Le Directeur Général,

(s) D. TONNEAU

Pour le Collège

La Bourgmestre,

(s) S. THORON



APPEL A CANDIDATURES POUR LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES PERSONNES HANDICAPEES

